

Feuille d'Avis du district de Courtelary

Edition du 19 janvier 2018

Combe-Grède

Suite à la tempête des 3 & 4 janvier 2018, des arbres et des rochers obstruent le sentier à de nombreux endroits et le rendent impraticable. Le chemin pédestre de la Combe-Grède est de ce fait fermé et interdit à la promenade et la randonnée. Le Conseil municipal de Villeret décline toute responsabilité en cas d'accident.

Sirène

Le test annuel de la sirène aura lieu, à Villeret comme dans toute la Suisse, le mercredi 7 février prochain en début d'après-midi. Cette sirène sera au bénéfice d'un contrat d'entretien, le service sera effectué par l'entreprise Kockum Sonics.

Bus intercommunal

Le Conseil municipal étudie, en collaboration avec le Département de l'urbanisme et mobilité de la commune de Saint-Imier et la compagnie CJ, une demande de concession pour la desserte Saint-Imier – Villeret. A cet effet une délégation participera à une séance commune le lundi 29 janvier prochain à Saint-Imier.

Révision intermédiaire

La commission de vérification des comptes a procédé, le mercredi 13 décembre dernier, à la révision intermédiaire sans avis préalable. Les comptes ont été trouvés en ordre.

Délégations

M. Thierry Sartori représentera la commune à l'assemblée générale de La Société coopérative pour le ravitaillement en eau du Sergent, le lundi 29 janvier 2018 à Mont-Crosin. Mme Mélanie Keller Berger représentera la commune lors de l'assemblée générale de la fanfare de Villeret, organisée conjointement avec la Fanfare de Courtelary, le jeudi 1^e février 2018. M. Dave von Kaenel participera à l'assemblée des délégués du Syndicat scolaire Courtelary – Cormoret – Villeret, le lundi 12 février 2018 à Courtelary. MM Bruno Lemaitre et Stéphane Lehmann vont participer à la 4e rencontre intercommunale sur l'énergie, organisée par Parc régional Chasseral et Parc régional du Doubs, le jeudi 22 mars 2018.

Analyse de l'eau

Le rapport de l'analyse réalisée par RuferLab suite à notre prélèvement du 15 décembre 2017 à la Rue Principale 62 mentionne les résultats suivants. Température mesurée in-situ : 11°C ; Escherichia coli / germe(s)/100ml : 0 ; Entérocoques / germe(s)/100ml : 0 ; Germes aérobies / germe(s)/ml : 0. Dans le réseau, une eau est considérée comme potable au point de vue bactériologique lorsqu'elle ne contient ni Escherichia coli, ni Entérocoques dans 100 ml et moins de 300 germes aérobies par ml.

Population en baisse

Villeret a compté 926 habitants au 31 décembre 2017, 449 hommes (-4) et 477 femmes (-4), soit 8 habitants de moins qu'à fin décembre 2016. Les Suisses sont au nombre de 781 et les étrangers 145. Nous avons enregistré en 2017, 47 arrivées, 9 naissances, 58 départs et 6 décès. Nous comptons 31 personnes du Portugal, 30 de France, 17 d'Italie, 16 d'Espagne, 6 de Thaïlande, 5 de Belgique, 6 de Pologne, 4 du Brésil, 4 du Liban et 26 qui proviennent d'autres pays.

Conseil municipal

Villeret, le 15 janvier 2018